

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une nouvelle organisation de l'hospitalisation à domicile dans le Couserans

L'activité de l'Association locale « EchoSanté » prend fin au 1^{er} novembre 2016 inclus, mais pour les patients du Couserans qui bénéficient d'une hospitalisation à domicile, la continuité des soins reste assurée.

A compter du Mercredi 2 novembre 2016, la prise en charge en hospitalisation à domicile sera assurée par le Centre Hospitalier du Val d'Ariège ou par la clinique Pasteur, selon le lieu de résidence de chaque patient. Ces derniers sont informés et orientés par leurs professionnels de santé habituels.

Dans le Couserans, cette nouvelle organisation de l'hospitalisation à domicile est mise en place en accord avec l'Agence régionale de santé, pour garantir la continuité des soins.